

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Burkina Faso	
TITRE DU PROJET: Women's Leadership in Action (WLiA) NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
<p>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercy Corps Burkina Faso (ONG) <p>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux: spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</p> <p><u>OSC partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réseau de Communication, d'Information et de Formation des Femmes dans les ONG au Burkina Faso (RECIF/NGO) ● Réseau des Femmes de Foi pour la Paix au Burkina Faso (REFFOP-BF) <p><u>Partenaires gouvernementaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ministère de la Cohésion Sociale et de la Réconciliation Nationale ● Ministère du Genre et de la Famille ● Conseil National des Organisations de la Société Civile (CNOSC/BF) ● Ministère des Affaires Religieuses et Coutumières. 	
<p>Durée du projet en mois^{1,2} : 24</p> <p>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région des Cascades et Région du Sud-Ouest</p> <p>Le choix des communes pour les interventions opérationnelles se fera ultérieurement à l'issue de la sélection des OSC de femmes œuvrant dans la consolidation de la paix tout en prenant en compte la synergie et complémentarité avec des interventions similaires dans ces zones.</p>	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux entite(s) recipiendaire(s), comme indique sur la page du MPTFO Gateway

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes²
- Initiative de promotion des jeunes³
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

Mercy Corps Burkina Faso: \$ 2 000 000

Total PBF: \$ 2 000 000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**PBF 1^{ère} tranche (35%):**

Mercy Corps Burkina Faso:

\$700.000

Total : \$ 700.000

PBF 2^{ème} tranche* (35%):

Mercy Corps Burkina Faso:

\$700.000

Total : \$ 700.000

PBF 3^{ème} tranche* (30%):

Mercy Corps Burkina Faso: \$

\$600.000

Total : \$ 600.000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Le Burkina Faso fait face à une situation d'instabilité sociale principalement liée à l'action des groupes d'extrémisme violent qui implique de plus en plus de jeunes et de femmes, les tensions interethniques et coutumières, la mauvaise gouvernance, les conflits autour des moyens de subsistance (ressources naturelles partagées, etc.). Les inégalités entre les sexes et les discriminations à l'égard des femmes constituent également un facteur sous-jacent des conflits.

Pour apporter une réponse à cette situation d'instabilité, le projet Women's Leadership in Action (WLiA) s'est fixée comme objectif de renforcer les capacités individuelles et collectives des organisations féminines de la société civile (OSC) dans les régions du Sud-Ouest et des Cascades afin qu'elles puissent contribuer durablement à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans ces régions.

Le projet est centré sur une approche du développement basée sur les droits. WLiA soutiendra 15 OSC féminines, qui vont bénéficier d'un renforcement de capacités en prévention et gestion de conflits pour engager de façon inclusive les communautés et les institutions dans des projets communs de consolidation de la paix et influencer sur les changements des normes et pratiques au niveau local. Le projet se concentrera sur trois aspects clés au sein des OSC bénéficiaires que sont : la capacité institutionnelle et de gestion, l'amélioration de l'environnement et l'implication des communautés dans la levée des barrières à la participation des femmes et l'efficacité des actions communes des OSC en faveur de la cohésion sociale et la consolidation de la paix dans la zone du projet.

² Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Pour l'élaboration de ce projet, Mercy Corps a utilisé une approche conjointe soutenue par un processus de consultation participatif et inclusif avec les différents acteurs. Etant donné que ce projet est orienté vers la problématique du genre, les structures étatiques garantes de la politique genre du gouvernement ont été consultées et impliquées dans le processus de conception de la proposition. Il s'agit de la Direction générale femmes, paix et sécurité et de la Direction générale de la consolidation de la paix. Les organisations membres du Réseau de Communication, d'Information et de Formation des Femmes dans les ONG au Burkina Faso (RECIF/ONG) et les démembrés du Réseau des Femmes de Foi pour la Paix au Burkina Faso (REFFOP-BF), ainsi que d'autres associations à base communautaire telles que l'Association Munyu des Femmes (AMF), l'Association Femme et Vie (AFV) et la Fédération des Associations pour le Développement et l'Epanouissement de la Femme du Sud-Ouest (FADESO) ont été consultées durant la phase de conception et de rédaction du document de projet. Il en est de même du ministère de la Cohésion sociale et de la réconciliation nationale, et du ministère des Affaires religieuses et coutumières qui constituent la cheville ouvrière de la vision du Gouvernement en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix au Burkina Faso. Mercy Corps a également pris en compte les contributions de l'équipe pays de gestion de programme des Nations Unies qui ont "validé la note conceptuelle", avec la collaboration de l'équipe PBF du Burkina Faso.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁴ : 3

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

81.73% du budget, soit \$1,634,547.35

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁵ :

Le projet WLiA vise à renforcer les capacités individuelles et collectives des organisations féminines de la société civile (OSC) dans les régions du Sud-Ouest et des Cascades. Les OSC de femmes qui contribuent à la promotion de l'égalité des sexes sont les principales bénéficiaires des actions. Les femmes seront prioritairement ciblées en vue de renforcer leur leadership et leur participation dans la consolidation de la paix. Bien que les femmes soient la cible prioritaire, le projet travaillera avec les leaders religieux et coutumiers qui sont en grande majorité des hommes détenant le pouvoir de décision et qui ont rôles importants à jouer dans les processus de consolidation de la paix. Ces leaders que nous appellerons les "champions de masculinité"⁶ du genre, seront identifiés durant la phase de mise en œuvre du projet sur la base de leur niveau d'engagement communautaire et de leur légitimité au sein

⁴ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁵ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁶ Les « champions de genre de la masculinité » sont des hommes qui se portent volontaires au sein des communautés pour inspirer et faciliter des changements relatifs aux normes de genre, à l'égalité hommes-femmes et au rôle de la foi.

des communautés. Ils se chargeront en rapport avec les femmes de travailler sur l'identification des barrières sexospécifiques à la participation de la femme aux prises de décision en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale dans leurs communautés et de proposer des actions à entreprendre dans le cadre du projet pour lever ces barrières. Le projet attache également une importance particulière au renforcement du leadership de la jeune fille par le biais d'une formation et d'un programme de mentorat avec les responsables des OSC ciblées. Le projet reconnaît que pour améliorer la gestion, la programmation et la durabilité des OSC féminines, les femmes au sein de ces organisations doivent avoir confiance en leur capacité à diriger, à gérer et à assumer des postes de direction.

Degré de risque du projet⁷ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

Le projet contribue à l'atteinte des objectifs UNDAF ci-après :

1. Soutenir le renforcement des capacités des gouvernements et d'autres parties prenantes, entre autres, la société civile et les organisations non gouvernementales, à tous les niveaux, dans l'optique d'atteindre les ODD ;
2. Encourager l'engagement et la participation des parties prenantes concernées et de la population en général aux actions nationales visant à atteindre les ODD, afin de favoriser l'appropriation et la prise en main de ces initiatives. »

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

Le projet contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 5 sur l'égalité des sexes et l'ODD 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces.

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

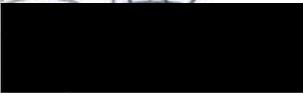
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹</p> <p><i>Nom : Anthierley Prosper DABIRE</i></p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Titre : Coordinateur Pays, Mercy Corps Burkina Faso</i></p> <p><i>Date et visa : 03 Octobre 2022</i></p>	<p>Représentant du Gouvernement national</p> <p><i>Nom :</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Titre :</i></p> <p><i>Date et visa :</i></p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p><i>Nom : Barbara MANZI</i></p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Titre : Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Burkina Faso</i></p> <p><i>Date et visa : 05 octobre 2022.</i></p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Titre : Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</i></p> <p><i>Date et visa : 20/12/2022</i></p>

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) *Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Le Burkina Faso, jadis havre de paix, connaît ces dernières années l'une des pires crises humanitaires qui se détériorent le plus rapidement au monde. Classé parmi les 10 derniers pays de l'indice de développement humain (182), 40,1% de la population burkinabè vit en dessous du seuil national de pauvreté. La population comprend 60 groupes ethniques, avec des concentrations géographiques et des affiliations religieuses différentes. Le pays affiche un indice d'inégalité du genre de 0,612 en 2018 qui le classe 147^e sur 162 pays.

Le pays a connu une forte augmentation des violations des droits de l'homme et des atrocités commises par des groupes d'insurgés armés, attisant le feu de la division entre ces groupes d'identité culturelle, ethnique et religieuse distincts. Les frustrations liées à l'incapacité du gouvernement à endiguer l'insécurité croissante ont abouti à un coup d'État en janvier 2022. par ailleurs, il a été constaté une baisse du nombre de femmes dans le gouvernement de la transition, affaiblissant l'élan de représentativité de la femme dans la gouvernance nationale et la tendance vers la parité.

La Direction générale de la promotion civique a identifié plus de 4 600 conflits qui ont été relevés au cours de la période 2018-2020. Elle classe les conflits en 3 principaux types en termes d'occurrence au Burkina Faso : conflits agriculteurs-éleveurs, conflits fonciers et conflits de pouvoir coutumiers. Ces types de conflits sont les plus violents et surtout constituent une menace réelle pour la cohésion sociale entre les différentes communautés dans certaines régions du pays, comme les Cascades, les Hauts Bassins et le Sud-Ouest⁹.

En août 2022, Mercy Corps et ses partenaires (RÉCIF et REFFOP-BF) ont tenu un atelier d'analyse de conflits pour les 3 régions citées ci-dessus. L'analyse confirme l'existence d'énormes défis comme causes et facteurs des conflits qui peuvent continuer à influencer la paix et la cohésion sociale :

Terrorisme et extrémisme violent impliquant de plus en plus les femmes et les jeunes et détériorent la cohésion sociale

De nombreux observateurs estiment que les femmes s'impliquent de plus en plus dans l'extrémisme violent. Le soutien des femmes aux groupes extrémistes violents du Sahel central, lorsqu'il a lieu, s'explique pour l'essentiel à l'aune du devoir de loyauté conjugale et d'obéissance à l'homme qui définit le rôle de la femme dans la société. Le choix de rallier un groupe extrémiste est celui des hommes, et la femme s'en accommoderait par conséquent

⁹ Analyse des causes des conflits et de leurs impacts sur la mise en œuvre du PNDES, rapport provisoire, mars 2021

(source : International Alert : DOGMATISME OU PRAGMATISME ? Extrémisme violent et genre au Sahel central).

Les jeunes de leur côté sont des cibles privilégiées des groupes extrémistes. Les facteurs individuels d'attraction de ces jeunes sont souvent exploités par les groupes extrémistes dans les tactiques de recrutement ; il s'agit par exemple des perspectives immédiates et futures d'un emploi stable, de l'attrait social, idéologique et politique, et d'avantages ou récompenses d'ordre socioéconomique). Dès lors, il apparaît que les jeunes et les femmes sont de plus en plus impliqués dans l'action des groupes extrémistes et il conviendrait que cet aspect soit bien pris en compte dans les actions de consolidation de la paix.

Les tensions interethniques et coutumières ont une longue histoire dans les deux régions. La population est composée de différents groupes ethniques et les conflits sont souvent liés à l'identité, aux perceptions et/ou à la manipulation de l'identité. La méfiance entre les communautés se caractérise également par une violence cyclique, où les attaques contre des individus ou des groupes entraînent des représailles, souvent à grande échelle et difficiles à prévoir. Ces conflits engagent majoritairement les hommes, pendant que les femmes sont contraintes de se déplacer et de s'occuper seules de leurs enfants.

Inégalités entre les sexes et la discrimination à l'égard des femmes, un facteur sous-jacent des conflits. L'analyse de la position des femmes reste très défavorable dans les trois régions. La femme est victime de nombreuses violences dont la plupart trouvent leur source dans la construction socio-culturelle qui définit le statut et les rôles liés au genre à travers la socialisation. La transition de la tradition vers la modernité est l'une des sources de conflits liés à la confrontation des valeurs. La valorisation sociale des garçons, la différenciation des droits des garçons et des filles, le manque de pouvoir de décision des femmes, l'expropriation des biens des femmes, la tolérance sociale des violences faites aux femmes sont autant de pratiques et normes sociales très répandues qui constituent des risques pour la stabilité socio-économique de ces régions. Les régions des Cascades et du Sud-Ouest sont connues pour leur prévalence élevée aux violences basées sur le genre. Une étude exploratoire réalisée par la fondation Trust Africa sur la prévention et l'élimination des violences basées sur le genre dans les régions des Cascades, du Centre Nord, du Nord, du Plateau Central et des Hauts Bassins indique que les VBG se produiraient à un rythme impressionnant au Burkina Faso où plus d'une femme sur trois (37 %) a été victime de violence domestique au cours de sa vie, contre un homme sur cinq (16 %). A titre illustratif pour la région des Cascade, l'étude montre une prédominance des violences conjugales qui constituent 50% des VGB, suivi des violences physiques (près de 33%) ; des violences psychologiques et morales (près de 12%) et des violences économiques (près de 4%).

Une société civile qui peine à jouer pleinement son rôle dans la promotion des droits de l'homme (femmes et des groupes minoritaires en particulier).

Au Burkina, comme dans la plupart des pays sahéliens, la société civile milite en faveur de solutions durables et adaptées pour la consolidation de la paix. Au-delà des solutions d'ordre militaire, elle privilégie la protection des civils, la lutte contre l'impunité, le dialogue avec toutes les parties au conflit, la lutte contre la corruption et un meilleur accès à l'aide humanitaire. Les organisations de la société civile qui s'activent dans la promotion des droits des femmes et des groupes minoritaires au Burkina Faso rencontrent malheureusement des difficultés qui font qu'elles n'arrivent pas à jouer pleinement leur rôle dans la consolidation de la paix. En plus de leurs capacités organisationnelles et techniques qui sont limitées, elles peinent à accéder aux financements durables leur permettant de mettre en œuvre des projets de promotion des droits de l'homme et de consolidation de la paix. En conséquence, les besoins

et les préoccupations des femmes et des groupes minoritaires ne sont pas efficacement adressés et sont presque exclus du discours des décideurs, par absence d'un leadership féminin fort. Outre les limites intrinsèques de ces organisations, il y a aussi que ces organisations sont faiblement réseautées et ceci réduit considérablement leur capacité d'influence et leur force de plaidoyer sur les questions qui préoccupent les communautés (promotion de la paix et des droits de l'homme). Pour illustration, la Stratégie Nationale genre (SNG) du Burkina Faso (2020-2024) montre que les actions genre des OSC demeurent à petite échelle, morcelées et sans possibilité de mise à l'échelle par manque de moyens financiers. La SNG laisse transparaître que la faiblesse des capacités techniques des OSC pour élaborer des projets finançables est une grande source de préoccupations.

Faible représentativité des femmes au niveau des instances dirigeantes ; limitant leur participation active dans la consolidation de la paix

Les femmes qui représentent 52% de la population Burkinabè sont faiblement représentées dans les sphères décisionnelles aussi bien au niveau national que local. On compte 12 femmes sur 71 députés à l'Assemblée nationale de transition soit 16,9%. Les régions des Cascades et du Sud-Ouest affichent respectivement 4,67% et 8,85% des femmes élues locales. Pour ce qui est du niveau local, on note une faible participation des femmes aux processus décisionnels. Pour illustration, en 2016, sur 706 élus dans la région des Cascades, on avait que 35 femmes élues (Source Annuaire statistique 2020 de la région des Cascades/INSD).

Ces chiffres extrêmement préoccupants ne laissent que très peu d'espace d'expression aux femmes qui pourtant, du fait de leur positionnement dans la société, jouent un rôle prépondérant dans les mécanismes de consolidation de la paix et de cohésion sociale.

Compétition pour les moyens de subsistance et l'accès au foncier, moteurs des conflits.

Le bétail endommage les champs agricoles et les agriculteurs ne concèdent pas assez d'espace pour le pâturage qui est la principale source d'alimentation du bétail. Les systèmes d'irrigation, les terres agricoles et les sources d'eau ne sont souvent pas très clairement cartographiés et il n'y a pas toujours des couloirs de passage du bétail bien délimités. Cette situation rend difficile la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs et occasionne de fait des conflits entre eux. Avec la croissance démographique combinée à l'accaparement des terres par les grands propriétaires, les terres de culture se rétrécissent au détriment des agriculteurs ; ce qui génère des conflits fonciers entre eux et les grands propriétaires. Ces conflits n'épargnent pas les femmes qui ne représentent que 8% des propriétaires de terre. De plus, dans le cadre d'un droit d'usage¹⁰ six (6) femmes sur dix (10) ont des parcelles agricoles d'une superficie variant entre 0,25- 3 ha. En plus d'être impactées par le problème d'accès à la terre, les femmes ont un accès plus faible aux autres facteurs de production agricole (engrais, semences, matériel agricole).

En revanche, les résultats de l'analyse et l'expérience de Mercy Corps et ses partenaires ont montré aussi que les communautés et les femmes des régions analysées ont le potentiel de renforcer leurs capacités à gérer les conflits et à construire une base fonctionnelle pour stimuler la stabilité et la bonne gouvernance et asseoir une paix durable. Se basant sur ce potentiel, le projet répond aux causes et facteurs de conflits mentionnés plus haut, par le renforcement du leadership féminin et du rôle des OSC féminines dans la consolidation de la paix dans les régions de Sud-Ouest & Cascades, au Burkina Faso.

¹⁰ SIGI 2018

- b) *Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants¹¹, et comment il garantit l'appropriation nationale. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.*

Le Burkina Faso dispose d'un cadre juridique de protection et de promotion des droits de la femme à travers la ratification de certains instruments juridiques au niveau international et sous régional et à travers l'adoption de lois et politiques au niveau national.

La mise en œuvre de ce projet est en cohérence avec le plan d'action national de la résolution 1325, dans son axe 2 (intégrer le genre dans la gouvernance de la sécurité et de la défense) et 3 (prévenir les violences à l'égard des femmes et des filles par la promotion des droits de la femme, la redevabilité et l'application des lois). La contribution du projet à la mise en œuvre de ce plan d'action permettra de renforcer la participation des femmes aux instances de décision des structures de maintien de la paix, de la sécurité et de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles surtout dans un contexte marqué par l'extrémisme violent et le terrorisme et ainsi garantir une appropriation locale et nationale.

Le projet est également inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale genre (SNG 2020-2024) dont l'axe 4 vise la participation, la représentation et l'influence politique égale entre les sexes au Burkina Faso.

Par ailleurs, le projet entre dans le cadre du plan d'action de la transition, pilier 4 : Œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. Certaines interventions visent l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de la Lutte contre l'Extrémisme Violent (PREV) au Burkina Faso ainsi que l'élaboration de plan d'actions PREV dans chacune des régions du Burkina Faso. Dans cette dynamique, le président de la transition a rencontré les représentantes des femmes des 13 régions et leur a affirmé la disponibilité du gouvernement de la Transition à faire au mieux pour davantage impliquer les femmes, accompagner les initiatives féminines, pour davantage œuvrer à ce que la femme, qui est le symbole de la vie, puisse s'épanouir dans notre société. Le projet s'inscrit dans cette dynamique pour que cet engagement se traduise par des actes concrets au niveau local.

- c) *Une brève explication de la façon dont le Comment le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref résumé des interventions existantes dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.*

Le projet est complémentaire et synergique aux programmes de consolidation de la paix, en cours de mise en œuvre dans les deux régions. La complémentarité est envisagée au niveau thématique et géographique par les programmes et projets ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
--------------------------	-----------------------	-----------------------	---

¹¹ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

<p>Appui aux Initiatives Locales de promotion de la Paix, Mercy Corps PBF/BFA/B-6 Février 2022 - Février 2024</p>	<p>UNPBF 2 000 000 USD</p>	<p>Mécanisme de financement rapide d'interventions ponctuelles à destination des OSC locales du Liptako-Gourma pour résoudre et transformer des situations conflictuelles spécifiques et localisées.</p>	<p>Le projet AILP est mis en œuvre dans la Boucle du Mouhoun et le Nord et ne cible pas prioritairement les OSC de femmes même si un quota y est prévu. AILP ne met pas un focus sur le leadership des femmes. Mercy Corps va établir des alliances entre les OSC bénéficiaires de AILP et celles de WLiA pour favoriser l'apprentissage et pour plus d'efficacité dans le plaidoyer.</p>
<p>Voix et leadership des femmes - Burkina Faso, Oxfam Québec Mars 2019 - Décembre 2023</p>	<p>Affaires Mondiales Canada (AMC) 4 080 000 CAD</p>	<p>Répondre aux besoins et aux priorités des organisations de défense des droits des femmes et des filles</p>	<p>Ce projet vise le renforcement des organisations locales qui travaillent pour la défense des droits des femmes et des filles. La complémentarité tiendra d'abord aux échanges d'expériences entre cette intervention et le projet WLiA. Dans le volet renforcement organisationnel et appui financier aux OSC, WLiA cherchera à développer des synergies, notamment la conduite d'activités communes.</p>
<p>Appui à la Prévention et gestion des conflits dans la région de l'Est FAO, UNDP Janvier 2020- décembre 2022 2 ans</p>	<p>UNPBF ; 2 500 000 USD.</p>	<p>Réduire les risques de conflits et renforcer un processus de cohésion sociale inclusif des groupes les plus à risque dans la région de l'Est, particulièrement autour du foncier et des ressources naturelles, et rendre les communautés plus</p>	<p>Ce projet intervient dans la région de l'Est et ne couvre pas les régions d'intervention de WLiA. Cependant, le projet aborde certaines problématiques liées aux conflits inhérents aux ressources naturelles. Les leçons apprises et les bonnes pratiques endogènes vont être</p>

		<p>résilientes face aux défis que pose la question des terres et des ressources naturelles.</p>	<p>partagées avec les OSC de femmes qui vont mener des consultations communautaires pour identifier des interventions à mener dans le cadre de la consolidation de la paix dans ces régions.</p>
<p>Appui au renforcement de la cohésion sociale dans la région du Centre-Nord ; UNFPA & UNHCR 2 ans (janvier 2020-décembre 2022)</p>	<p>UNPBF 2 500 000 USD</p>	<p>Consolider la cohésion sociale dans la région du Centre Nord en renforçant les mécanismes communautaires et institutionnels de prévention et gestion des conflits, et de protection des communautés.</p>	<p>Bien que le projet soit dans le Centre-Nord, il prévoit certaines approches similaires à WLiA, à savoir s'appuyer sur les femmes et les jeunes pour conduire des dialogues communautaires de manière inclusive, élaborer des plans d'actions et engager l'ensemble des composantes de la société civile. En outre, dans le cadre des alliances avec d'autres OSC, il sera question de mettre en relation les OSC de WLiA avec le projet pour apprendre du système d'alerte précoce et du système communautaire de suivi mis en place.</p>
<p>Facilitation de l'accès à la terre et participation des jeunes à la prévention et gestion des conflits dans la Boucle du Mouhoun et les Hauts Bassins FAO & ONU Habitat</p>	<p>UNPBF 1 500 000 USD</p>	<p>Faire des jeunes des vecteurs de la prévention des conflits fonciers et de consolidation de la paix.</p>	<p>Complémentaire. Le projet peut contribuer à promouvoir l'accès des femmes et des filles à la terre dans les communes d'intervention des Hauts Bassins. Ces actions vont s'intégrer aux plans d'action élaborés par les OSC et permettront de développer des synergies avec WLiA.</p>

Janvier 2022- Juillet 2023			
Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits UNDP & UNICEF Janvier 2022 - Décembre 2023	UNPBF 2 050 000 USD	Ce projet a également pour objectif le renforcement de la cohésion sociale entre les communautés le long de la zone frontalière puis entre ces communautés et les Forces de Sécurité et de Défense, et améliorer les services sociaux dans ces régions avec un focus sur l'approvisionnement en eau potable, la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants et l'engagement des jeunes comme acteurs de changement positifs dans leurs communautés.	Ce projet est mis en œuvre dans les Cascades et le Sud-Ouest, deux régions d'interventions de WLiA. Ce projet vise les zones frontalières avec la Côte d'Ivoire, ce que WLiA ne prévoit pas. Toutefois, les OSC de femmes de WLiA pourront apprendre de l'approche dialogue intergénérationnel sur la paix et la cohésion prévue par ce projet.
Youth Connect (YC) Niger et Burkina Faso 2020 -2025 Mercy Corps	USAID 35 500 000 USD	L'objectif de YC est d'améliorer l'accès des jeunes vulnérables aux opportunités économiques et sociales stratégiques au Niger et au Burkina Faso et il constitue un pilier essentiel du projet Bridge de l'USAID et l'objectif de réduire la vulnérabilité à l'extrémisme violent.	Une collaboration est établie avec le projet YC dans le cadre de formation de jeunes femmes sur les notions de vie courante et les formations professionnelles. WLiA utilisera les espaces de formation de YC pour les rencontres et les séances de renforcement des capacités des OSC féminines appuyées

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) *Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).*

L'objectif principal du projet est de renforcer les capacités des organisations de la société civile de femmes à contribuer durablement à la consolidation de la paix dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest.

WLiA utilisera une approche transformative du genre en mettant les OSC de femmes au centre de l'identification, de la planification et de la mise en œuvre d'actions engageant les communautés dans la consolidation de la paix. Cette approche est combinée - ascendante et descendante - pour surmonter les obstacles sociaux et structurels qui empêchent un engagement et une représentation significatifs des identités intersectionnelles des femmes dans les processus de consolidation de la paix.

Le projet répond à un important manque de financement et d'appui, reconnu à l'échelle mondiale, pour les OSC de femmes. WLiA se concentrera sur trois aspects clés au sein des OSC de femmes bénéficiaires : i) la capacité institutionnelle et de gestion y compris des conflits, ii) l'amélioration de l'environnement et l'implication des communautés dans la levée des barrières à la participation des femmes et iii) l'efficacité de leurs actions communes en faveur de la cohésion sociale.

Quinze (15) OSC de femmes seront ciblées dans les régions d'intervention du projet et verront leurs capacités organisationnelles et techniques en gestion des conflits renforcées à travers une approche de développement des capacités alliant formation, mentorat et coaching. Pour plus de transparence et d'objectivité, les 15 OSCs seront sélectionnées à travers un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Cette approche de sélection laisse la possibilité aux OSCs membres des réseaux partenaires (RECIF et REFFOP) d'être ciblées parmi les 15 OSCs. Ces OSC ciblées seront accompagnées tout au long de la durée du projet à renforcer leur leadership dans l'analyse des conflits et dans la planification d'interventions pertinentes pour adresser les conflits au sein de leur communauté. L'efficacité et l'amélioration de la qualité des services de ces OSC se fera à travers une mise en relation avec les institutions en charge des questions de genre et de gestion des conflits, mais aussi à travers une collaboration effective entre elles et avec d'autres projets similaires pour influencer sur les normes et pratiques sociales locales à travers une stratégie commune de plaidoyer.

Enfin, WLiA ciblera tous les membres des communautés locales et l'écosystème du genre au sens large pour promouvoir des normes de genre plus constructives, qui renforcent la prévention des conflits, la gestion des conflits et une paix durable.

- b) *Fournissez une "théorie du changement au niveau du projet"- expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.*

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les

possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Les hypothèses de changement pour ce projet se présente comme suit :

SI :

- Les organisations féminines actives dans la consolidation de la paix ont amélioré leur leadership et leurs capacités organisationnelles, opérationnelles et techniques, y compris la gestion des conflits,
- Le rôle des femmes dans la prise de décision est mieux compris et accepté dans les communautés et promu par les leaders locaux ;
- Les organisations féminines travaillent en synergie en impliquant les autorités en charge de la gestion des conflits, de la cohésion sociale et de l'intégration du genre,
- Les communautés sont mobilisées pour travailler ensemble afin de relever des défis communs,

ALORS : Les normes de genre vont évoluer positivement en faveur d'une meilleure participation des femmes et des jeunes filles aux processus de consolidation d'une paix inclusive et durable.

PARCE QUE :

- Les femmes et les jeunes filles bien informées et formées vont développer une confiance en soi et devenir ainsi des acteurs et actrices de changement au sein de leurs communautés. Elles contribueront à la consolidation de la paix en faisant barrière aux discours et actes conflictogènes.
- En renforçant leur leadership et en leur donnant les moyens d'action, les femmes et les jeunes filles participeront désormais à la gestion des conflits et deviendront une source importante de contribution pour la consolidation de la paix.
- Les faits démontrent clairement que le moyen le plus efficace de réduire les inégalités, la pauvreté et de créer un monde plus inclusif, plus pacifique et plus prospère est d'éliminer les obstacles à l'égalité et de contribuer à créer plus d'opportunités économiques.
- Les femmes et les filles peuvent être des agents puissants du changement et améliorer leur vie, celle de leur famille, de leur communauté et de leur pays. Pour cela, il est nécessaire d'inciter les hommes et les garçons à transformer les rôles et les normes rigides qui sont à l'origine des inégalités.
- Mercy Corps et ses partenaires (RECIF et REFFOP) reconnaissent la nécessité de s'attaquer aux déséquilibres de pouvoir et de promouvoir une approche relationnelle de genre au sein des communautés.
- Les organisations féminines de consolidation de la paix existent mais, la plupart d'entre elles se heurtent à des contraintes organisationnelles, opérationnelles et techniques qui limitent leur capacité à représenter les diverses opinions de leurs communautés.
- Pour asseoir une participation efficace et durable de la société civile au processus de consolidation de la paix, MC, RECIF et REFFOP mobiliseront leurs expertises pour favoriser le partage d'expériences et renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des OSC féminines locales de consolidation de la paix. Le renforcement des capacités se fera en cascade à travers des formations de formateurs, suivies de formation à la base des OSCs qui se chargeront à leurs tours de

partager ces connaissances avec leurs bases associatives. Les pools de formateurs seront valorisés dans diverses actions du projet,

- Il est important de donner aux femmes et aux jeunes filles les moyens de devenir des acteurs du changement. Il est démontré que la participation des femmes aboutit à de bons résultats. Lorsque les femmes participent aux processus de paix, les accords de paix ont 35 % de chance en plus de durer au moins quinze ans¹².

d) Fournir une description narrative des principales composantes du projet (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Pour atteindre l'objectif principal du projet qui est de renforcer les capacités des organisations de la société civile de femmes à contribuer durablement à la consolidation de la paix dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest, le présent projet vise trois résultats complémentaires.

Résultat 1 : Les organisations de jeunes femmes pour la consolidation de la paix ont amélioré leur capacité organisationnelle, y compris leurs compétences en matière de gestion des conflits.

Produit 1.1: Amélioration de la capacité organisationnelle/institutionnelle de 15 OSC de femmes ciblées.

- **Activité 1.1.1** : Ciblage des OSC de femmes travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix

MC, RECIF et REFFOP vont procéder en début de projet à l'identification des OSC intervenant dans la consolidation de la paix dans les 2 régions. Ce travail d'identification viendra compléter la cartographie des organisations de consolidation de la paix qui avait été faite par UNPBF dans la zone du Sahel (Est, Sahel, Nord, Boucle du Mouhoun).

Sur la base de la liste des OSC de femmes identifiées, un appel à manifestation d'intérêt restreint sera lancé pour le ciblage des 15 OSCs. Un comité de sélection composé de MC, de RECIF, de REFFOP et de personnes ressources dans ces régions sera mis en place pour la sélection des OSC. Les 15 OSCs seront sélectionnées sur la base de critères qui seront définis par le comité de sélection. Ces critères intégreront entre autres l'accessibilité de leurs zones d'intervention, leur niveau organisationnel, les actions antérieures menées dans la consolidation de la paix, etc.

- **Activité 1.1.2** : Évaluation holistique des capacités organisationnelles des OSC ciblées

À la suite du ciblage des 15 OSCs, l'équipe de projet en relation avec RECIF, procédera à une évaluation approfondie des capacités organisationnelles de ces OSC en utilisant l'outil OCI (Organizational Capacity Index). Cet outil permettra aux membres de chaque OSC d'établir où ils pensent que leur organisation se situe en termes de capacité. L'outil mesure la capacité dans six domaines différents : leadership, programmes, relations extérieures, finances, administration et logistique. Il s'agit d'un processus en quatre étapes au cours duquel les

¹² <https://www.onufemmes.fr/nos-actualites/2020/9/28/pourquoi-est-il-crucial-dinclure-les-femmes-dans-les-processus-de-paix#:~:text=Le%20r%C3%A9sultat%20de%20l'accord,hostilit%C3%A9s%20et%20promouvoir%20le%20dialogue.>

membres des OSC mesureront et évalueront les capacités, ce qui guidera le plan de développement des capacités.

- **Activité 1.1.3** : Développement et mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités pour les OSC sélectionnées.

Sur la base du rapport d'évaluation et des priorités identifiées avec l'outil OCI, les équipes en charge du renforcement des capacités (RÉCIF) vont accompagner chaque OSC à élaborer son plan de renforcement de capacités. Par la suite, une série de formations sera déroulée au profit des OSC et porteront sur : i) les capacités organisationnelles (le leadership, le management d'une OSC, le plaidoyer et négociation, la planification stratégique, la recherche de financements) ; et ii) compétences techniques (gestion de projet, écriture de projets, suivi-évaluation, entre autres). Un focus sera mis sur l'accroissement des capacités des OSC en gestion de conflits et plaidoyer en faveur de politiques inclusives favorables à la paix.

Produit 1.2 : Capacités accrues des OSC en gestion de conflits, plaidoyer en faveur de politiques inclusives favorables à la paix.

- **Activité 1.2.1** : Développer des modules et guide de formations sur la gestion des conflits, le plaidoyer adaptés aux OSC ciblées.

Le projet va établir des relations avec des institutions (Direction générale de la consolidation de la paix, entre autres) pour concevoir des modules de formations pratiques qui visent à développer les compétences de gestionnaires de conflits et de stratégies de promotion de la paix. Ce programme aura pour but de former des formatrices au sein de ces OSC pour qu'elles s'approprient les techniques de médiation et de négociation indispensables dans la résolution des conflits et la construction d'une paix durable. Un guide de formation pour les formatrices ainsi qu'un cahier de participant seront donc rédigés pour faciliter une formation en cascade.

- **Activité 1.2.2** : Formation des formateurs (ToT) au sein des OSC sur la gestion des conflits, le plaidoyer pour l'influence des politiques.

À la suite de l'élaboration des modules, des formations de formateur seront organisées au profit des membres des OSCs ciblées. Chaque OSC désignera deux personnes sur la base de critères précis (savoir lire et écrire en français, être membre de l'OSC pendant un certain temps, être disposé à assurer la formation des membres, etc.) A cette formation, le projet associera deux jeunes par région (garçon et fille) dont le choix sera fait en collaboration avec les conseils régionaux de jeunesse. Ces jeunes choisis sur la base de leur leadership et de leurs expériences en matière de gestion de conflits seront mobilisés comme personnes ressources durant les formations. A l'issue de la formation, chaque formatrice en collaboration avec son OSC d'origine développera un calendrier de formation. Les formatrices formeront les membres des OSC avec l'assistance technique de l'équipe du projet.

Cette activité sera couplée à la fourniture d'équipements aux OSCs. Selon les besoins identifiés de chaque OSC, le consortium procédera à l'achat et la dotation des OSC en équipements (matériel de bureau et matériel informatique) dans le but de faciliter et améliorer la qualité de leur service. Les points focaux établis dans chaque région avec l'appui des équipes techniques, procéderont à un suivi-accompagnement et mentorat personnalisé de chaque OSC ciblées. Dans la perspective de renforcer le leadership des jeunes filles, une mise en relation sera faite entre des jeunes filles issues de mouvements de jeunesse pour un coaching.

Résultat 2 : Les organisations féminines de consolidation de la paix bénéficient d'un environnement favorable à l'intégration de la dimension de genre et sont acceptées en tant qu'acteurs de la consolidation de la paix

Produit 2.1 : Les dimensions prioritaires de la cohésion sociale sont traitées entre les communautés et au sein de celles-ci

➤ **Activité 2.1.1** : Appuyer les OSC à mener des consultations communautaires pour identifier les domaines prioritaires à traiter pour l'intégration de la dimension de genre. Pour atteindre ce résultat, le consortium va appuyer les OSC de femmes à mener des consultations communautaires pour identifier les domaines prioritaires à traiter pour une meilleure prise en compte du genre dans les actions de consolidation sociale. Les OSC bénéficieront de formations dans la conduite de processus de réflexion et d'analyse guidés utilisant des méthodologies d'éducation populaire.

Les outils mis à la disposition des OSC, leur permettront d'organiser des groupes de discussion avec chaque catégorie sociale. Ces ateliers auront pour objectifs : i) réfléchir aux normes destructrices en matière de genre et les analyser y compris les VBG ; ii) identifier les changements à mettre en pratique dans les attitudes, comportements et relations qui contribuent à l'égalité des sexes et à une plus grande justice sociale, y compris au niveau personnel, intime, familial, scolaire, professionnel et communautaire; et iii) identifier comment prendre des mesures individuelles et collectives pour établir un changement au niveau local.

➤ **Activité 2.1.2** : Appui aux OSC pour la mise en œuvre de leur plan d'action

A l'issue des consultations communautaires, un atelier sera organisé dans chaque commune pour présenter les résultats du diagnostic et élaborer un plan d'action/projet commun. Le projet communautaire de chaque OSC sera affiné avec l'appui de l'équipe projet. Un appui financier et technique sera apporté aux OSC pour la mise en œuvre des interventions.

Produit 2.2 : Les obstacles sexospécifiques à l'amélioration de la cohésion sociale sont éliminés

➤ **Activité 2.2.1** : Les obstacles sexospécifiques identifiés par la communauté pour améliorer la cohésion sociale sont abordés.

L'implication des leaders religieux et coutumiers est très déterminante si nous voulons obtenir des changements au niveau des normes et pratiques sociales en matière de genre et de VBG. Pour déconstruire la construction sociale du genre, le consortium va conduire une étude sur les barrières sexospécifiques à la participation des femmes dans la cohésion sociale.

➤ **Activité 2.2.2** : Elaboration et validation des messages en collaboration avec les leaders coutumiers et religieux de chaque région

Sur la base du rapport et des recommandations de l'étude, les OSC de femmes avec l'appui du projet vont élaborer des messages clés pour adresser les barrières sexospécifiques. Ces messages feront l'objet d'un atelier de validation avec les différents leaders dans chaque région.

➤ **Activité 2.2.3** : Formation des champions de la masculinité du genre (leaders, hommes de média...)

Par la suite, **des champions de la masculinité du genre**¹³ seront identifiés et formés. Les « champions de genre » sont des hommes et des femmes qui se portent volontaires au sein des

¹³ Au moins 6 personnes par région (4 leaders religieux et coutumiers et leurs épouses, un homme/femme influent de la région avec son époux ou épouse)

communautés pour inspirer et faciliter des changements relatifs aux normes de genre, à l'égalité hommes-femmes, à la bonne gouvernance, à la résolution des conflits au niveau communautaire, etc. Les thèmes de formation intégreront la gestion/prévention des conflits, les problématiques de genre dans le contexte social actuel, les techniques de communication, plaider, etc. Les champions de la masculinité seront formés sur divers thèmes à savoir les concepts de genre, les barrières spécifiques à la participation des femmes dans la consolidation de la paix, les techniques de médiation et de négociation indispensables dans la résolution des conflits et la construction d'une paix durable.

- **Activité 2.2.4 :** Campagnes de sensibilisation conduites par les OSC (émission radio, capsules vidéo) en partenariat avec les champions et les radios

Cette activité vise une diffusion large des messages de sensibilisation identifiés lors de l'atelier de validation des messages et des informations sur les questions de genre et d'engagement citoyen pour la promotion de la prise en compte du genre dans les actions de consolidation de la paix. Des campagnes de sensibilisation seront conduites par les OSC (émission radio, capsules vidéo) en partenariat avec les champions de la masculinité.

Résultat 3 : La mise en réseau et la coordination entre les organisations féminines de consolidation de la paix sont renforcées.

Le résultat vise l'amélioration de la mise en réseau et de la coordination des organisations féminines de consolidation de la paix afin d'accroître l'efficacité des plateformes, des réseaux et des alliances entre ces OSC bénéficiaires avec d'autres OSC travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix pour influencer sur les changements politiques et sociaux au niveau local.

Produit 3.1 : Les organisations ciblées et les services publics sont activement engagés pour traiter des questions relatives à la consolidation de la paix

- **Activité 3.1.1 :** Mise en réseau/coalition des OSC de femmes dans le domaine de la construction de la paix

Le projet va donc faciliter la mise en relation des OSC bénéficiaires du programme pour renforcer l'apprentissage. Les OSC bénéficiaires du projet seront mis en relation en facilitant des échanges d'expériences, de succès et de leçons apprises dans le but de construire une solidarité autour d'une vision et d'une stratégie de plaidoyer commune. Ceci se fera à travers des rencontres d'échanges et de partage d'expérience entre les OSC ciblées sur la consolidation de la paix, la mise en ligne des ressources documentaires, la capitalisation et diffusion des bonnes pratiques au sein des OSC (conception, reproduction et diffusion de fiches de bonnes pratiques ou success story) ainsi que la facilitation de voyages/visites de travail entre les OSC avec d'autres OSC non bénéficiaires. Un lien sera établi avec les OSC bénéficiaires dans le cadre du projet AILP mis en œuvre par Mercy Corps.

- **Activité 3.1.2 :** Mise en place de cadres de redevabilité et d'interpellation périodiques entre les OSC de femmes et les services publics œuvrant dans le domaine de la consolidation de la paix.

L'efficacité des OSC de femmes ne pourra s'accroître que s'il existe un environnement institutionnel favorable. C'est pourquoi le projet va faciliter la mise en place de cadres de redevabilité et d'interpellation périodique entre les OSC de femmes et les services publics œuvrant dans le domaine de la consolidation de la paix et du genre. Le projet apportera un

appui financier à l'organisation des cadres de concertations au niveau communal et facilitera le déplacement des OSC pour participer à des rencontres au niveau régional ou national. Avec les services publics, les rencontres au niveau local auront pour but de s'informer sur les actions prévues ou pour interpeller le service sur des actions qui pourraient être porteuses de germes de conflits. Au niveau des cadres de concertation communal, les OSC de femmes seront outillées pour échanger avec les délégations spéciales et discuter de stratégies pour lever les blocages à la participation des femmes et jeunes filles. Les OSC de femmes participeront activement aux cadres de concertation régionaux pour plaider pour une mise à l'échelle des interventions.

- **Activité 3.1.3 :** Un Voyage d'échanges et de partage d'expérience dans un pays africain sur les questions de consolidation de la paix

La sous-région Afrique de l'ouest ; notamment les pays sahéliens font aujourd'hui face pratiquement aux mêmes défis sécuritaires et à des problématiques de cohésions sociales très similaires. L'ampleur des problèmes de cohésion sociale explique aujourd'hui toute la panoplie d'interventions qui ont la particularité de générer des expériences diverses en matière de renforcement de la cohésion sociale. L'équipe de projet WLiA fera en sorte que les OSC appuyées puissent bénéficier des expériences des autres pays. Cela se fera notamment à travers des visites d'échanges d'expériences dans les autres pays de la sous-région.

Produit 3.2 : Les organisations féminines de consolidation de la paix mènent un plaidoyer auprès des décideurs pour une politique de prise en compte (transformation) du genre

- **Activité 3.2.1 :** Les OSC ciblées élaborent un guide (une stratégie commune) de plaidoyer sur la transformation du genre

La création de processus inclusifs est une composante primordiale de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État. En réalité, il existe très peu d'interactions entre les OSCs travaillant sur les questions de genre ou de droits des femmes et ceux travaillant sur la consolidation de la paix au niveau étatique, malgré leurs intérêts, objectifs et défis communs. Il s'avère donc nécessaire qu'une stratégie soit trouvée pour guider les interactions et les actions à mener par les diverses parties prenantes (autorités, OSCs) pour aboutir aux transformations requises sur les questions de genre et sur l'élaboration des politiques et des programmes. Pour arriver à cette fin, la création de partenariats et d'opportunités d'information/de partage entre les OSC et les services publics est essentielle pour intégrer la perspective de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Des ateliers de concertation seront tenus afin de permettre aux OSCs d'élaborer ensemble une stratégie de plaidoyer sur la question du genre et de disposer à la fin d'un outil harmonisé pour la conduite d'actions de plaidoyer.

- **Activité 3.2.2 :** Les décideurs au niveau local sont formés à la gouvernance inclusive, à la programmation et à la budgétisation sensible au genre.

Pour faciliter les interactions des institutions avec les OSC de femmes, les décideurs au niveau local seront formés à la gouvernance inclusive, à la programmation et à la budgétisation sensible au genre.

Le projet prévoit des actions de renforcement de capacités sur les questions de gouvernance inclusive et de genre au profit des conseillers communaux et des autorités. La plupart de ces responsables locaux nouvellement élus ont besoin de renforcer leurs capacités pour mieux intégrer les questions de gouvernance inclusive et de genre dans les politiques locales. Le

travail de concertation qui sera fait au début du projet permettra à l'équipe de projet d'échanger avec ces élus et d'affiner et de mieux adapter les contenus des activités de renforcement de capacités autour des centres d'intérêt du projet. Les activités de renforcement de capacités de ces responsables locaux seront conduites par des consultants et mettront à profit les compétences internes des organisations partenaires (RECIF et REFFOP).

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs. (voir l'annexe C)

- e) **Ciblage du projet** – *fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.*

La zone ciblée par le projet couvre une superficie de 35 493 Km² avec une population estimée en 2019 à 1 687 908 habitants dont 51,71% de femmes. Le choix des régions des Cascades et du Sud-Ouest se justifie par leur relative stabilité, mais aussi des interventions en cours dans ces régions. En outre, on note que les incidences en termes de conflits sont élevées dans ces régions. Le choix des Cascades permettra de renforcer le projet transfrontalier en cours avec la Côte d'Ivoire. Etant donné que l'extrémisme violent et le terrorisme se nourrissent des tensions et conflits internes, ces régions ont été ciblées pour mener des actions de prévention et de consolidation de la paix. Le projet va adopter une approche flexible dans le ciblage géographique aussi bien des régions qu'au sein d'une région pour s'adapter selon l'évolution du contexte.

Le choix des communes d'intervention se fera ultérieurement à l'issue de la sélection des OSC de femmes œuvrant dans la consolidation de la paix tout en prenant en compte la synergie et complémentarité avec des interventions similaires dans ces zones. Le choix des communes va prendre en compte l'accessibilité, la présence d'OSC de femmes, la nature des conflits dans les communes.

Le projet cible directement 15 OSC, qui seront choisies sur base d'un appel à manifestation d'intérêt. Les critères qui seront affinés avec les différentes parties prenantes prendront en compte l'accessibilité des zones d'intervention des OSCs, leur niveau organisationnel, leur fonctionnement interne (renouvellement des instances, existence de plan stratégique ou de plan d'action, etc.). Compte tenu de la transparence et de l'équité qui guideront le processus de sélection des OSC, le projet ouvrira aux OSCs membres des réseaux partenaires de Mercy Corps sur ce projet (RECIF et REFFOP), de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt.

RECIF et REFFOP qui sont des fédérations regroupant des OSC joueront dans le projet un rôle fondamental notamment en ce qui concerne la formation, l'encadrement des OSC mais surtout le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre ces OSCs. Ces deux réseaux qui sont suffisamment représentatifs des OSCs des régions d'intervention joueront également un rôle déterminant dans le pilotage stratégique du projet, les actions de sensibilisation et de plaidoyer à l'endroit des autorités. En tant que partenaires techniques, RECIF et REFFOP assureront la mise en œuvre de certaines activités inhérentes à leurs champs d'action (RECIF sur la gestion des conflits et renforcement organisationnel des OSCs et REFFOP sur la sensibilisation/plaidoyer sur les questions de genre).

Les bénéficiaires directs du projet comprennent 375 femmes et jeunes formées sur les thématiques de la gestion des conflits, 36 femmes relais formées et engagées dans les activités de formation des membres des OSC, 150 jeunes filles mentorées et formés par les OSC en matière de droits et de cohésion sociale, 90 responsables d'OSC de femmes formées sur la gestion organisationnelle, 33 autorités locales et leaders religieux formés et engagés pour la promotion de la participation des femmes et jeunes filles dans les processus de consolidation de la paix et 36 champions de genre pour la levée des barrières sexospécifiques.

La cible indirecte est constituée de 50 000 personnes, dont 26 000 femmes pour les actions de sensibilisation et mobilisation sociale, à travers les dialogues communautaires et la radio.

L'analyse des problèmes auxquels le projet cherche à répondre et la définition des axes d'intervention dudit projet ont été faites de concert avec les diverses parties prenantes qui soit interviennent dans les thématiques genre et cohésion sociale ou pourraient jouer un rôle déterminant dans les processus de changement établis. L'approche conjointe utilisée par Mercy Corps a permis de collecter des éléments d'analyse et des propositions d'une grande diversité d'acteurs dont :

- Les structures étatiques impliquées sur les questions de genre et cohésion sociale (ministère de la Cohésion sociale et de la réconciliation nationale, et du ministère des Affaires religieuses et coutumières, Direction générale femmes, paix et sécurité, Direction générale de la consolidation de la paix),
- Les organisations membres du Réseau de Communication, d'Information et de Formation des Femmes dans les ONG au Burkina Faso (RECIF/ONG) et les démembrés du Réseau des Femmes de Foi pour la Paix au Burkina Faso (REFFOP-BF), La Fédération des Associations pour le Développement et l'Epanouissement de la Femme du Sud-Ouest (FADESO)
- Les associations à base communautaire telles que l'Association Munyu des Femmes (AMF), l'Association Femme et Vie (AFV)

Mercy Corps a également pris en compte les contributions de l'équipe pays de gestion de programme des Nations Unies qui ont "validé la note conceptuelle", avec la collaboration de l'équipe PBF du Burkina Faso.

III. Gestion du projet et coordination

- a) *Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre* – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
<i>Organisation de convocation : Mercy Corps Global</i> <i>Partenaires d'exécution :</i>	\$512 millions	USAID, DFID, FCDO, AFD, SIDA, Nations Unies, Union Européenne	<i>Etats Unis :</i> <i>Siège principal :</i> <i>Portland, OR</i> <i>Autre bureau :</i> <i>Washington, DC</i>	5 351	<i>Expert en Paix et Conflits ;</i> <i>Expert en Youth Empowerment ;</i> <i>Expert en Genre</i>
<i>Organisation bénéficiaire : Mercy Corps Burkina Faso</i> <i>Partenaires d'exécution :</i>	\$15 millions	AFD, USAID, PATRIP Foundation	<i>Ouagadougou, Fada N'Gourma, Ouahigouya,</i> <i>+ sous bureau à Pô, Gaou et Kaya</i>	55	<i>Coordinateur Pays,</i> <i>Manager Engagement des jeunes, responsables en charge du Peacebuilding</i>
<i>Organisation bénéficiaire : REFFOP</i> <i>Partenaires d'exécution :</i>	114 475 Euro	Oxfam Danida	<i>Ouagadougou + présentation des 3 faitières dans chaque région</i>	10 bénévoles	<i>Plaidoyer</i>
<i>Organisation bénéficiaire : RECIF</i> <i>Partenaires d'exécution :</i>	\$ 100 000	Urgent Action Fund Trust Africa NDI	<i>Ouagadougou</i>	5	<i>Spécialistes Genre, VBG, Paix et sécurité</i>

b) Gestion et coordination du projet – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en

*œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.*

Le projet sera mis en œuvre en utilisant l'expertise de chaque organisation membre du consortium dans une dynamique de complémentarité, de co-apprentissage et de co-responsabilité.

Bien que chaque organisation soit le leader d'une thématique spécifique, les autres membres du consortium apporteront leur expertise dans les activités qui relèvent de leurs compétences. Le consortium est bâti sur le concept "**un projet- une seule équipe**".

Mercy Corps assurera le lead et aura en charge les activités de sélection des OSC (avec l'outil OCI), la gestion des subventions avec les OSC locales de femmes et toutes les questions en lien avec la gestion des conflits.

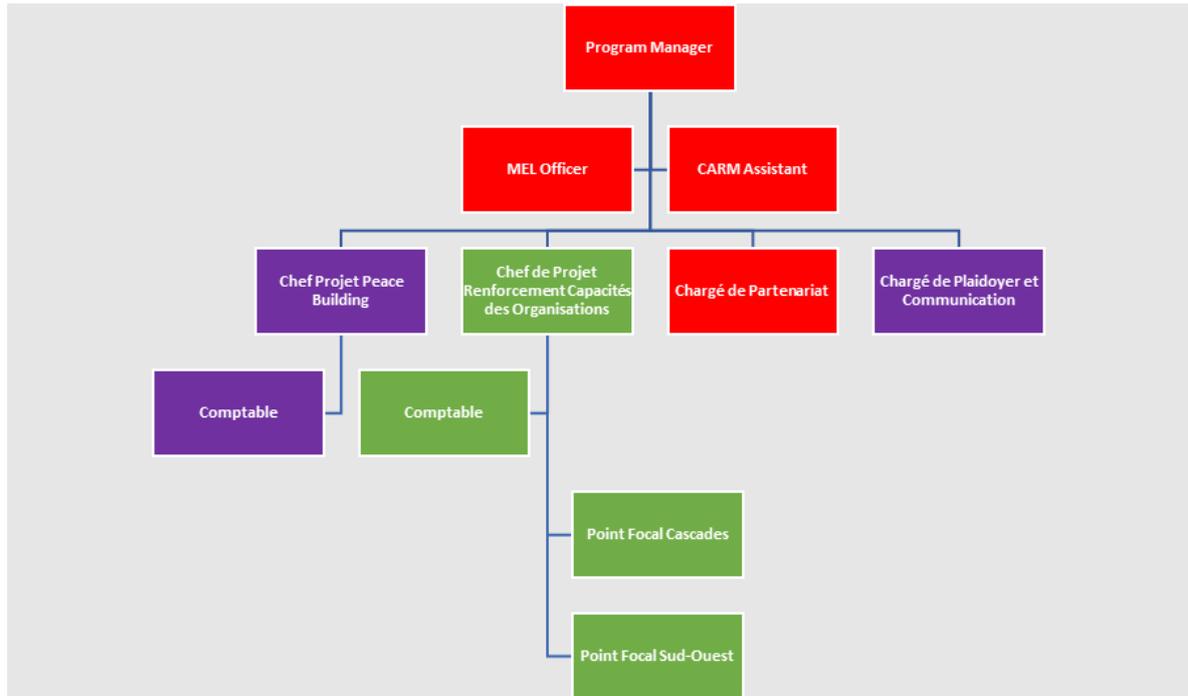
RECIF-ONG aura en charge le renforcement des capacités des OSC de femmes. C'est elle qui sera responsable de mettre à la disposition des OSC des points focaux chargés du suivi-accompagnement et mentorat des OSC.

REFFOP sera responsable de toutes les questions liées à l'égalité de genre, bonne gouvernance et résolution des conflits.

Deux organes de coordination seront mis en place :

- Un comité de pilotage composé de l'équipe de leadership de chaque organisation membre. Ce comité se réunira une fois par semestre et aura pour rôle de valider l'état d'avancement du projet, les ajustements à apporter au programme.
- Un comité technique composé de l'ensemble du staff du projet : ce comité se réunira une fois par trimestre et aura pour rôle d'élaborer le plan de travail annuel qui devra être décliné en trimestre et par mois, de valider les différents termes de référence et d'élaborer les rapports d'avancement.

Une équipe programme dédiée à 100% sera recrutée par le consortium. Cette équipe sera appuyée par les équipes techniques compétentes de chaque organisation.



Titre	Brève description du rôle	% Financé par le projet
Directeur pays – Burkina Faso et Niger	Le directeur pays a la responsabilité globale des programmes et des opérations de Mercy Corps dans le pays. Il dirige la coordination avec les autres donateurs, les agences internationales, les ONG et le gouvernement et assure l'intégration des approches de programmation innovantes de Mercy Corps dans le programme.	10%
Directeur des programmes - Burkina Faso et Niger	Il assiste le Directeur pays et est responsable de la supervision stratégique et du contrôle qualité des programmes de Mercy Corps.	10%
Directeur adjoint des programmes	Il assure la coordination générale du projet et appui technique aux équipes de projet et aux partenaires. Il assure également les relations avec les partenaires institutionnels du projet.	10%

Directeur finance et conformité	Il garantit le respect des procédures financières, appuie les équipes de projet sur les procédures bailleurs et procédures internes à Mercy Corps et appuie les équipes dans les processus de rapportage financier	10%
Directeur des opérations	Il est responsable de la supervision de toutes les fonctions opérationnelles du projet, y compris la gestion des bureaux locaux, les achats, la logistique, les actifs, l'informatique et la sécurité. Il s'assure également que les processus de gestion, les ressources et les infrastructures nécessaires au projet sont tous en place.	10%
Responsable des subventions et de l'appui aux programmes	Il assure la gestion des processus de rapportage, apporte son soutien à l'équipe pour un rapportage de qualité et dans les délais requis par le PBF.	10%
Responsable de programme en consolidation de la paix	Il assistera l'équipe de programme et apportera tout au long du projet son expertise sur les questions de paix et de cohésion sociale. Il apportera aussi son appui technique aux organisations partenaires.	10%
Responsable de programme	Il coordonnera le suivi avec les partenaires de la mise en œuvre des activités. Il organisera avec l'appui du Manager de projet et du comité de pilotage, les rencontres de coordination au niveau pays. Ils coordonneront le lancement du programme, et le suivi administratif, et le renforcement des capacités techniques des partenaires et autres parties prenantes.	100%
Officier suivi-évaluation et apprentissage (1)	Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec le Responsable de Projet et les Officiers de programme de Mercy Corps et ceux des partenaires de mise en œuvre pour assurer le suivi-évaluation et apprentissage du programme pour l'ensemble des deux régions. Il veillera à une bonne intégration de ce projet dans les politiques régionales et locales et les initiatives et projets en cours durant la période de mise en œuvre du projet.	100%

Officier CARM	L'Officier CARM (Mécanismes de réponse de responsabilité communautaire) sera basé(e) au Burkina pour appuyer les aspects relatifs au CARM du programme.	10%
Assistant CARM	L'assistant CARM (Mécanismes de réponse de responsabilité communautaire) sera basé(e) au Burkina pour assister l'Officier CARM	100%
Chargé de partenariat	Il est chargé de la gestion des partenariats notamment pour ce qui est du suivi des engagements vis-à-vis des parties prenantes du projet. Il aidera à faire le lien entre le projet et les autres interventions (synergies et complémentarités)	100%
Officier de base de données informatique	Il sera responsable de la base de données informatique et travaillera avec l'unité suivi-évaluation MEL au sein d'une équipe pour rendre opérationnel et améliorer le système de suivi et évaluation ME. Il sera chargé d'aider l'équipe de projet et les partenaires locaux à collecter/ saisir/ vérifier/ analyser régulièrement les données et à apporter des ajustements opportuns à la base de données pour mesurer l'impact des programmes de Mercy Corps.	10%
Pour les partenaires d'exécution	Ils auront la charge d'assurer la mise en œuvre, le renforcement des capacités de jeunes et le suivi des toutes les activités avec les participants (bénéficiaires)	100%

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Dégradation de la situation sécuritaire dans les zones du projet pouvant perturber ou limiter les déplacements du personnel du projet.	Moyen	Le projet va cibler des OSC de femmes ayant un ancrage local. Des points focaux issues des régions seront recrutés pour faciliter le suivi de proximité des OSC. Adoption d'un langage sensible aux conflits, acceptable par tous, y compris les

<p>Risque de retards dans la mise en œuvre, défis dans la réalisation des objectifs du projet et difficulté de suivi par l'équipe de Mercy Corps.</p>		<p>personnes affiliées aux groupes extrémistes afin de protéger les porteurs de projets et les participants ; Analyses : Ne pas nuire aux interventions y compris celles qui seront portées par les OSC. Flexibilité et anticipation sur la période de mise en œuvre, le recrutement du staff ; Mise en place de mesures de suivi alternatives « à distance » si les déplacements terrain ne sont pas possibles ; Surveillance du contexte sécuritaire en étroite collaboration avec les communautés et les autorités locales/régionales.</p>
<p>Participation limitée des femmes aux activités du programme en raison des normes culturelles et religieuses.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Fort implication des leaders et de leurs épouses comme champions de la masculinité du genre. Réalisation de campagnes de sensibilisations pour lever les barrières à la participation des femmes et des jeunes filles</p>
<p>Fraude/mauvaise gestion des fonds ou des biens acquis dans le cadre des projets des OSC pourrait entraîner le désaveu du donateur et/ou la résiliation des partenariats locaux, pourrait également affecter le calendrier du projet, en retirant des ressources des activités pour enquêter sur la fraude/corruption</p>		<p>Suivi accompagnement tout au long de la mise en œuvre et formation préalable au démarrage des projets en gestion administrative et comptable ; élaboration d'un manuel de gestion des subventions pour faciliter le travail des OSC Mise en place d'un mécanisme de réponse de responsabilité communautaire (CARM) utilisé pour prévenir ou traiter toute utilisation abusive des ressources du programme.</p>
<p>Instabilité institutionnelle et politique. Avec l'avènement de la transition, on assiste à de nombreuses affectations et révocations. Le risque est de se retrouver avec de nouveaux interlocuteurs qui peuvent ne pas adhérer au projet. En outre, on assiste de plus en plus à des coalitions entre OSC et partis politiques qui laissent craindre de grands</p>	<p>Moyen</p>	<p>Le consortium effectuera une veille de l'actualité et prendra attache avec les personnes ressources des ministères concernés. Des conventions de collaborations pourraient être signées avec les ministères clés. Une attention particulière sera accordée aux choix et à la sensibilisation des OSC de femmes pour éviter qu'elles soient impliquées dans des alliances contre productives.</p>

mouvements sociaux, ce qui peut impacter le déroulement de certaines interventions du projet.		
Analphabétisme des membres des OSC pouvant limiter l'appropriation de certains concepts ou les relations avec les services public	Faible	Le recrutement du staff tiendra compte de la langue la plus parlée dans ces régions pour faciliter les interactions avec les OSC. Les formateurs qui seront déployés dans le cadre du programme prendra également en compte la langue Celles qui savent lire ou écrire seront encouragées et coachées pour la prise. Les leaders des OSC seront encouragés à s'exprimer dans la langue où elles sont à l'aise face aux autorités locales.
Faible mobilisation des participants, faible adhésion ou manque d'intérêt des leaders au regard de l'approche du projet qui en plus de susciter la déconstruction de certaines normes sociales de genre, ne prévoit pas des investissements directs.	Faible	L'approche du projet sera expliquée aux différents leaders pour le bénéfice des projets communautaires initiés par les OSC sera mis en avant pour mobiliser la participation des populations.

- d) **Suivie / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.*

Comme pour tous ses projets, Mercy Corps développera et mettra en œuvre un système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL - Monitoring, Evaluation and Learning) visant à garantir la disponibilité des informations pour une prise de décision adéquate, opportune et basée sur des évidences. La collecte des données des indicateurs d'objectifs, de résultats et d'extrants (désagrégés par âge et sexe), permettra de mesurer les résultats du projet, de tester la théorie de changement, de mesurer les relations de cause à effet et de mesurer l'impact.

Les activités du projet débiteront par un atelier de lancement de projet qui sera organisé entre l'équipe de mise en œuvre du projet, les bureaux pays de Mercy Corps, la représentation UNPBF et des autres acteurs, afin d'assurer une compréhension globale de la stratégie, du cadre logique et des différentes approches du projet.

Au début du projet, l'équipe pays MEL de Mercy Corps appuiera l'équipe du projet à élaborer un plan de suivi des indicateurs, qui comportera les bases de référence, les cibles annuelles, les méthodes et fréquences de collecte des données et la définition des termes clés des indicateurs afin de garantir une bonne compréhension pour toutes les parties prenantes. L'équipe du projet de Mercy Corps et des organisations partenaires sera formée sur le minimum requis d'un système de suivi, évaluation et apprentissage efficace, les techniques de capitalisation, de documentation des bonnes pratiques et leçons apprises.

Le suivi du projet se fera à différents niveaux :

Au niveau du terrain, les points focaux (le staff de terrain des organisations partenaires) seront responsables de la collecte quotidienne des données de chaque composante du projet (par le biais de visites d'activité continues, de suivi post-distribution, etc.) La collecte de données sera numérisée, sera effectuée sur la plateforme TolaData¹⁴ qui permet de faire la revue mensuelle de la progression des indicateurs de performance. Le responsable de programme, avec l'aide de l'officier de suivi-évaluation, préparera des rapports mensuels basés sur les données collectées et vérifiées. Il effectuera des visites de contrôle régulières pour évaluer l'état de la mise en œuvre du projet et pour identifier/résoudre les difficultés qui pourraient survenir.

Au niveau de la Direction Pays (depuis le Niger), le suivi du projet se fera conformément aux principes du document de référence de Mercy Corps en matière de gestion des projets qui inclut les rapports mensuels/trimestriels à soumettre dans les délais et les rapports de visites régulières sur le terrain. A l'instar des autres projets mis en œuvre par Mercy Corps, des réunions mensuelles et trimestrielles de revue seront organisées pour évaluer le degré de mise en œuvre de chaque composante du projet, analyser les difficultés rencontrées et définir les ajustements nécessaires dans la programmation. L'équipe de suivi et évaluation au Burkina Faso conduira des activités internes d'assurance de la qualité des données (AQD). Ces activités d'AQD peuvent inclure des visites sur les sites pour valider les données et les processus de collecte de données, des entretiens avec les participants. Les activités AQD permettront de révéler des lacunes dans la mise en œuvre des plans de suivi-évaluation et d'y apporter les ajustements nécessaires.

¹⁴ TolaData est un logiciel de suivi/évaluation en ligne conçu pour les secteurs à but non lucratif. Il permet de simplifier le processus de suivi et d'évaluation en fournissant aux utilisateurs une plateforme conviviale et intuitive pour collecter et gérer les données, construire des cadres de résultats, gérer les plans d'indicateurs et suivre les progrès par rapport aux objectifs, agréger les résultats à travers les projets, et rapporter et partager les résultats sur des tableaux de bord configurables.

Un mécanisme d'apprentissage continu sera mis en place à travers l'analyse d'une grande variété de sources d'information et de connaissances qui mettent en lumière les meilleures pratiques et des leçons apprises conduisant à une adaptation itérative de la stratégie de la mise en œuvre du projet. En plus du système classique de suivi-évaluation, Mercy Corps mettra également en place une collecte qualitative des effets du projet. Cette méthode a l'avantage de traquer et documenter les changements difficiles à prévoir au moment de la formulation du projet. Elle a aussi l'avantage de permettre aux participants de participer activement à la moisson des effets du projet et d'en apprendre les facteurs de succès et/ou de blocage. Cela permettra de maintenir la voie la plus efficace et efficiente pour atteindre les objectifs.

Une étude de base sera menée pour actualiser et/ou déterminer la valeur de référence des indicateurs. WLiA prévoit qu'un examen final interne de la performance du projet sera organisé afin d'identifier les domaines d'amélioration ou de réussite qui aideront finalement les futurs projets à atteindre plus efficacement leurs objectifs et garantir que les obstacles et les réalisations sont correctement documentés.

Responsabilisation envers les populations touchées (Mécanisme CARM) : Le projet accordera la priorité à la responsabilisation dans ses interactions, chaque activité étant conçue autour de la participation des participants au programme et des intervenants locaux, les acteurs locaux et les autorités locales. Conformément à la stratégie mondiale 2022 de Mercy Corps, des mécanismes de rapport de responsabilisation communautaire (CARM) ont été développés dans le cadre d'un engagement à rendre des comptes envers les populations touchées et à prévenir toutes les formes d'exploitation et d'abus. Le CARM est un moyen permettant à tous les membres de la communauté de fournir des commentaires, des suggestions, des plaintes et des préoccupations, de manière sécuritaire, confidentielle, transparente et accessible, ce qui permet à Mercy Corps de répondre et d'apporter toutes les adaptations nécessaires au programme ou aux sauvegardes et d'assurer la sécurité des participants au programme. Une procédure opérationnelle standard décrit les procédures opérationnelles standard du CARM et les principes sous-jacents de Mercy Corps au Niger et au Burkina Faso afin d'assurer une approche cohérente dans différents sites du programme. Ce document est utilisé pour tous les programmes en cours et prévus, y compris WLiA, et restera un document évolutif pour prendre en compte l'évolution du contexte au Burkina Faso et répondre aux leçons apprises et aux changements dans le portefeuille du pays.

- e) ***Stratégie de fin de projet / durabilité*** – *Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisager d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.*

Le programme WLiA est guidé par le principe de l'appropriation locale qui est la clé de la durabilité de l'impact.

Au niveau communautaire, la forte implication des leaders religieux et coutumiers comme champions de genre suscite un plus engagement chez ces leaders et permettra d'assurer la durabilité des actions du projet. L'approche inclusive promue permet aux divers acteurs de proposer les meilleures solutions et qui correspondent le mieux aux capacités techniques des organisations locales (durabilité techniques et durabilité financières) et à la réalité sociologique des diverses localités (durabilité sociale).

Au plan institutionnel, le projet engage fortement les acteurs étatiques et cet ancrage institutionnel procure au projet de grandes chances de pérennité, notamment à travers la poursuite des dynamiques d'échange entre autorités et les OSCs.

Le projet cible les OSCs partenaires sur la base de leur niveau d'engagement et de leur niveau organisationnel. Ces critères de ciblage permettent d'identifier les OSCs qui fournissent plus de garanties en ce qui concerne la poursuite des actions au-delà des interventions du projet. De plus, le volet renforcement organisationnel, les activités de réseautage et le renforcement de capacités des OSCs donneront à ces organisations un meilleur ancrage communautaire et de plus grandes capacités d'action qui leur permettront de poursuivre et de renforcer les dynamiques enclenchées par le projet.

En outre, le projet prévoit dans son approche de former des formatrices au sein des OSC de femmes qui vont assurer à leur tour un transfert de connaissances et de compétences aux communautés locales. La mise en relation de jeunes filles engagées dans des mouvements de jeunesse avec les leaders des OSC ciblées est une forme de mentorat pour renforcer le leadership des jeunes filles et assurer ainsi la relève au sein des femmes.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Personnel (20%) : Mercy Corps prévoit d'engager une équipe dédiée à ce projet dont un responsable de programme (à 100%), un officier de suivi-évaluation (à 100%), un assistant CARM (100%), un chargé de partenariat (à 100%). Compte tenu de l'orientation stratégique du projet, Mercy Corps veillera à une bonne représentativité des femmes dans la composition de l'équipe. La mise en œuvre étant essentiellement assurée par le personnel national de Mercy Corps, il est essentiel pour Mercy Corps et pour une partie de notre mission de recruter des individus des zones cibles. En outre, la majorité du personnel sera basé dans les zones d'intervention ciblées où nous effectuerons la mise en œuvre, ce qui permettra de renforcer la confiance et d'établir des relations solides. Le personnel assurant les fonctions support de Mercy Corps est déjà au complet et les bureaux sont fonctionnels. Il est important de noter que Mercy Corps dispose de membres de son équipe qui assureront la gestion qualitative du programme et du personnel pour les opérations/finances, suivi évaluation sont chargés de soutenir et d'encadrer les organisations de jeunes et la structure locale partenaire de mise en œuvre afin de s'assurer que leurs capacités sont renforcées et que la qualité est élevée. Le personnel international de Mercy Corps n'est budgétisé que pour un pourcentage très limité, ce qui permettra un apprentissage efficace du programme ainsi qu'une supervision et un suivi d'ensemble.

Coûts opérationnels (3%) : Mercy Corps mettra en place plusieurs stratégies pour optimiser les coûts opérationnels pendant la durée du programme, notamment en réduisant au minimum les achats d'équipements et de biens et en donnant la priorité aux achats locaux. L'équipe de mise en œuvre dispose déjà de plusieurs actifs communs qui contribueront à la réussite de la mise en œuvre du projet, les nouveaux matériaux étant réduits au strict minimum. Les achats locaux seront effectués dans tous les cas sur la base d'un processus d'achat transparent et rigoureux dans lequel le prix est une considération primordiale. En outre, Mercy Corps dispose déjà de bureaux à proximité des régions cibles, ce qui nous permettra de partager les coûts liés aux opérations sur plusieurs projets. Nous utilisons une politique d'allocation des coûts basée sur le nombre de personnes soutenues par chaque projet dans chaque bureau afin de répartir équitablement les coûts entre les projets. Nos systèmes existants et notre expérience dans ce domaine nous permettent également de minimiser le temps de démarrage au début du projet. Enfin, Mercy Corps réduira les dépenses à celles qui sont essentielles à la mise en œuvre du programme.

Soutien indirect aux projets (7%) : Nous avons appliqué un taux de coût indirect de 7% au projet, ce qui correspond au niveau de soutien typique de notre programmation financée par les Nations Unies. Les coûts indirects vont au soutien global de Mercy Corps en tant qu'organisation internationale, couvrant les salaires du personnel technique du siège pour conseiller sur la mise en œuvre du programme et assurer une gestion de qualité du programme. Il couvre également une série de fonctions de soutien telles que l'élaboration, l'application et la révision régulières des politiques de gestion des risques (par exemple liées à la corruption et à l'exploitation et aux abus sexuels) et de gestion financière de qualité.

Suivi, évaluation et apprentissage (7,5%) : Mercy Corps investit sérieusement dans le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, consciente des bénéfices significatifs que le SEA (suivi évaluation et apprentissage) apporte en termes de qualité de mise en œuvre, de gestion adaptative, de responsabilité envers les communautés cibles et de mesure d'impact appropriée. C'est une partie essentielle du succès de notre programme et nous avons donc réservé du budget pour les dépenses de suivi et d'évaluation. Un audit financier externe et une évaluation externe finale ont aussi été budgétisés.

Genre (81.7%) : Le programme cherche à renforcer le leadership des femmes en matière de consolidation de la paix. À cet effet, nous avons investi dans des activités de programme spécifiques conçues pour la participation active, pleine et effective des femmes et des filles aux activités de programme ; (2) une analyse approfondie des conflits liés au genre au début du programme et avant la mise en œuvre des activités ; et (3) une expertise technique et un personnel spécialisés (notamment le conseiller en matière de genre) pour garantir l'intégration des considérations de genre, de diversité et d'inclusion dans toutes les activités de programme.

Partenaires (51%) : Le programme vise à renforcer et accompagner les OSC féminines de consolidation de la paix à travers le renforcement de leurs capacités organisationnelles et de gestions des conflits. A cet effet, MC mettra en œuvre le projet en partenariat avec deux organisations locales. Ces deux organisations vont appuyer 15 OSC de femmes à développer et mettre en œuvre des interventions de consolidation de la paix. 51% du budget va aller au niveau des organisations locales dont 31% pour les 2 ONG locales de mise en œuvre et 20% pour les OSC qui seront ciblées.

Veillez noter : Mercy Corps confirme qu'aucun fonds de projet ne seront dirigés vers une entité à but lucratif affiliée à Mercy Corps.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	x		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	x		Le mandat du gestionnaire du projet est finalisé, mais ne pourra pas être publié avant la validation du projet.
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	x		Les sites des projets ont été identifiés sur base de l'analyse des conflits, il s'agit des régions du Sud-Ouest & Cascades. Les sièges des OSC seront connus après identifications de celles-ci.
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	x		Les services techniques/ gouvernementaux ont été consultés au cours du processus d'écriture du projet. Certaines OSC locales ont été également consultées. Les populations locales seront sensibilisées sur le projet lors du lancement et des consultations communautaires

5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été Effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé	x	Mercy Corps s'est basée sur les leçons de son expérience ainsi que des OSC partenaires. Nous avons pris en compte les projets en cours et les avis des acteurs consultés.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	x	Le choix des OSC bénéficiaires se fera par appel à manifestation restreinte sur la base des résultats de la cartographie. La taille de l'OSC (nombre de membres actifs), sa zone de couverture, ses domaines d'intervention (y compris l'analyse de ses activités de consolidation de la paix), sa gouvernance et son public cible (femmes et filles) seront des critères déterminants dans le choix
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	x	Les sites seront identifiés avec les OSC locales et en consultation avec les services gouvernementaux concernés. Pendant la phase de consultation, les régions d'intervention ont été présentées et les avis convergent de façon globale quant à la pertinence du choix. Sauf que les accords ne sont pas formalisés.
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	x	Les responsabilités des membres du consortium ont été clarifiées et

			seront finalisées dans un document de convention. L'approche de mise en œuvre avec les OSC de femmes seront clarifiées après la sélection des OSC et lors de la finalisation des projets communautaires portés par ces OSC
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	x		Mercy Corps a consulté la stratégie sur la parité de sexe de l'ONU en plus de son expertise en matière de genre qui est un élément transversal dans le développement de ses programmes. L'expertise de RÉCIF en matière de genre a été également prise en compte.
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	x		Les organisations féminines membres du RÉCIF dans les régions du projet ont été consultées.
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	x		La planification de la collecte des données est sensible au genre. Les indicateurs sont ventilés par sexe

			et âge, sauf que les valeurs cibles seront déterminées après l'enquête de base prévue dans la phase de mise en œuvre du projet.
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	x		Les allocations GEWE sont prises en compte dans le budget.

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
----------	-----	-----	-------------

1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	x		Un narratif du budget accompagne le budget
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	x		Les coûts unitaires sont comparables à ceux dans des similaires interventions dans les mêmes zones interventions
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	x		Le budget prend en compte des coûts raisonnables pour la réalisation des résultats du projet.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	x		Les coûts du personnel sont clairement visibles et raisonnables pour le contexte et ne dépassent pas 20%.
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	x		Le projet est essentiellement mis en œuvre par des staffs recrutés pour travailler à temps plein sur le projet. Les postes ont été déterminés et calibrés sur les besoins opérationnels au niveau des divers résultats
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		x	

7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		x	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		x	Pendant la phase de consultation, Mercy Corps a exprimé la nécessité de compléter ce projet par des fonds additionnels auprès de la Coordinatrice Humanitaire. Les liens de complémentarité ont été établis avec les agences des Nations Unies, mais pas encore des engagements de financement.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
----------------	----------	--------------

Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project

implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).

- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹⁵
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁵ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
<p>Résultat 1 : Les organisations de jeunes femmes pour la consolidation de la paix ont amélioré leur capacité organisationnelle, y compris leurs compétences en matière de gestion des conflits.</p>	<p>Produit 1.1: Amélioration de la capacité organisationnelle/institutionnelle de 15 OSC de femmes ciblées.</p>	<p>Indicateur 1 a : Pourcentage des OSC féminines qui ont amélioré leur capacité organisationnelle et leurs compétences en matière de gestion des conflits. Niveau de référence : TBD (à l'enquête Baseline) Cible : 80%</p>	<p>Rapports des enquêtes Baseline et Endline en début et à la fin du projet</p>
		<p>Indicateur 1.1.1: Nombre de missions d'identification des OSC intervenant dans la cohésion sociale et dans la consolidation de la paix, réalisées. Niveau de référence : 0 Cible : 2 (1 par région)</p>	<p>Rapport d'identification et cartographie des OSC</p>
		<p>Indicateur 1.1.2: Nombre d'OSC de femmes appuyées par le projet dans l'amélioration des capacités org Niveau de référence : 0</p>	<p>Conventions de collaboration signées, Rapport d'identification</p>

	Cible : 15	et d'évaluation des OSC de femmes
	Indicateur 1.1.3: Nombre de plans de renforcement des OSC de femmes développés et mis en œuvre. Niveau de référence : 0 Cible : 15	Rapport d'analyse organisationnelle, Document du plan de renforcement des OSC et Rapport de suivi des activités
Produit 1.2 : Capacités accrues des OSC en gestion de conflits, plaidoyer en faveur de politique inclusives favorables à la paix.	Indicateur 1.2.1: Nombre des modules/guide de formations sur la gestion des conflits, le plaidoyer développés et adaptés Niveau de référence : 0 Cible : 1 guide de formation développé	Module de formation/guide de développé
	Indicateur 1.2.2: Nombre de personnes formées (ToT) en gestion des conflits, le plaidoyer pour l'influence des politiques (ventilées par sexe et par âge) Niveau de référence : 0 Cible : 34 (32 Femmes et 2 Hommes)	
	Indicateur 1.2.3: Nombre de suivi-accompagnement organisés auprès des ToT pour appuyer le déroulement des formations en cascades	Rapport de suivi et Liste élargée des membres formés

		Niveau de référence : 0 Cible : 15	
Résultat 2 : Les organisations féminines de consolidation de la paix bénéficient d'un environnement favorable à l'intégration de la dimension de genre et sont acceptées en tant qu'acteurs de la consolidation de la paix		Indicateur 2 a : Pourcentage des OSC féminines appuyées, qui sont officiellement agréées et enregistrées comme actrices de consolidation de la paix par le ministère de tutelle Niveau de référence : TBD (à déterminer à la baseline) Cible : 80%	Rapport Baseline et Endline
		Indicateur 2 b : Pourcentage des membres de la communauté qui pensent que les OSC féminines locales sont capables de résoudre/ transformer des situations conflictuelles spécifiques et localisées dans leur communauté (ventilées par sexe et par âge) Niveau de référence : TBD (à déterminer à la baseline) Cible : 80%	Rapport Baseline et Endline
	Produit 2.1 : Les dimensions prioritaires de la	Indicateur 2.1.1: Nombre des consultations communautaires menées par les OSC Niveau de référence : 0 Cible : 30	Rapport de consultation communautaire

cohésion sociale sont traitées entre les communautés et au sein de celles-ci	Indicateur 2.1.2: Pourcentage du budget affecté aux OSC pour la mise en œuvre de leur plan d'action Niveau de référence : 0 Cible : 20%	Rapport de suivi de la mise en œuvre des plans d'action
Produit 2.2 : Les obstacles sexospécifiques à l'amélioration de la cohésion sociale sont éliminés	Indicateur 2.2.1: Nombre d'étude sur les barrières sexospécifiques à la participation des femmes dans la cohésion sociale Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport d'étude sur les barrières sexospécifiques à la participation des femmes
	Indicateur 2.2.2: Nombre de personnes formées champions de la masculinité du genre (leaders, hommes de média...) Niveau de référence : 0 Cible : 36	Rapport de formation et Liste émergée des participants
	Indicateur 2.2.3: Nombre de campagnes de sensibilisation conduites par les OSC (émission radio, capsules vidéo) en partenariat avec les champions et les radios. Niveau de référence : 0 Cible : 36	Rapport d'activité de campagne de sensibilisation

<p>Résultat 3 : La mise en réseau et la coordination entre les organisations féminines de consolidation de la paix sont renforcées.</p>		<p>Indicateur 3 a : Nombre de cadre de coordination dans lesquels les OSC ciblées ont participés Niveau de référence :0 Cible : 3</p>	<p>Rapport d'activité du programme</p>
		<p>Indicateur 3 b : Nombre d'organisation féminines de consolidation de la paix mis en relations pour des partages d'expériences Niveau de référence : 0 Cible : 15</p>	<p>Rapport d'activité du programme</p>
	<p>Produit 3.1 : Les organisations ciblées sont membres de réseaux activement engagés et s'appuient sur eux pour effectuer des changements.</p>	<p>Indicateur 3.1.1 : Nombre de consultations périodiques entre les OSC de femmes et les services publics œuvrant dans le domaine de la consolidation de la paix. Niveau de référence : 0 Cible : 8</p>	<p>Rapport d'activité du programme</p>
		<p>Indicateur 3.1.2: Nombre de voyage d'échanges et de partage d'expérience dans un pays africain sur les questions de consolidation de la paix Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Rapport d'activité du programme</p>

	<p>Produit 3.2 : Participation accrue au plaidoyer pour une politique de transformation du genre au niveau sectoriel(transformation) du genre</p>	<p>Indicateur 3.2.1: Nombre guide (une stratégie commune) de plaidoyer sur la transformation du genre développé par les OSC Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Guide de plaidoyer développé</p>
		<p>Indicateur 3.2.2: Nombre de décideurs au niveau local sont formés à la gouvernance inclusive, à la programmation et à la budgétisation sensible au genre (ventilées par sexe et par âge) Niveau de référence : 0 Cible : 30</p>	<p>Rapport de formation et Liste élargée des participants</p>

For MPTFO Use

Totals	
	Recipient Organization Mercy Corps
1. Staff and other personnel	\$ 416,806.93
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ -
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 63,616.96
4. Contractual services	\$ 472,418.00
5. Travel	\$ 45,236.98
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 800,000.00
7. General Operating and other Costs	\$ 71,080.01
Sub-total	\$ 1,869,158.88
7% Indirect Costs	\$ 130,841.12
Total	\$ 2,000,000.00

Performance-Based Tranche Breakdown		
	Recipient Organization Mercy Corps	Tranche %
First Tranche:	\$ 700,000.00	35%
Second Tranche:	\$ 700,000.00	35%
Third Tranche:	\$ 600,000.00	30%